Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 11

Artikel: Les nouvelles armes à feu portatives
Autor: Lecomte
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336975

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'une fusée à shrapnel pour une portée de tir de 2600 m. au moins; — adoption d'un projectile à poudre brisante, et de projectiles plus longs; — l'accélération de la rapidité du tir rendue possible par l'introduction d'une fusée pratique, éventuellement aussi par celle d'une cartouche uniforme, et d'un bon frein.

La question de savoir jusqu'à quel point notre canon actuel peut être perfectionné et s'il serait avantageux d'adopter un autre modèle de canon, ne peut être résolue avec certitude que par des essais pratiques. Major DE TSCHARNER.

Les nouvelles armes à feu portatives.[1]

On a vu dans notre dernier numéro les dimensions de longueur, avec ou sans bayonnette, des nouveaux fusils de France, Autriche, Allemagne, Angleterre et Suisse. Ces données, empruntées au livre du colonel Schmidt, établissent qu'avec la bayonnette le fusil français est de beaucoup le plus long, soit 1828 mm. Viennent ensuite le suisse avec 1600 mm., puis l'anglais avec 1560 mm., l'autrichien avec 1530 mm., enfin l'allemand avec 1450 mm., soit 378 mm. de moins que le français, qui devient, avec son épée-bayonnette, une sorte de lance.

Quant au *poids* de l'arme, il y a également d'assez grandes différences, comme on le constatera par le tableau ci-après, aussi extrait du livre du colonel Schmidt :

	France.	Autriche.	Allemagne.	Agleterre.	Suisse.
Poids Kg.	4,200	4,410	4,000	4,100	4,300

On voit que le plus lourd est le fusil autrichien, après lequel vient le fusil suisse, tandis que le plus léger est le Mauser allemand, pesant 300 grammes de moins que le nôtre et 410 de moins que le Mannlicher autrichien.

Disons maintenant quelques mots plus spéciaux de chacune de ces armes.

Le fusil français, communément appelé fusil *Lebel*, a la dénomination de « modèle 1886 », calibre normal 8 mm. Plusieurs pièces sont identiques au Gras et au Kropatschek. Son mécanisme le range parmi les armes à répétition avec culasse mobile à ver-

[1] Voir notre précédent numéro.

rou ; magasin à cartouches sous le canon et dans le sens de la longueur ; transporteur-auget.

Plusieurs officiers et techniciens français ont participé à sa création, entr'autres le colonel A. Bonnet, ci-devant commandant de l'école normale de tir de Châlons, et le contrôleur d'armes Clause, de la fabrique de Chatellerault.

La nouvelle poudre-collodion, dite sans fumée, est due surtout à l'ingénieur Vieille, et la balle au colonel Lebel, commandant de l'école de Châlons. Poids de la cartouche 29. Hausse jusqu'à 2000 m.

Le tir par charge successive, soit coup par coup, et le tir à répétition sont également faciles. Point de baguette.

Le fusil d'*Autriche-Hongrie* sort de la fabrique de Steyr. Il a le système d'obturation et de répétition *Mannlicher*, avec chargeur de 5 cartouches. On l'appelle « Modèle 1888 ». Calibre 8 mm.

Les fonctions de la culasse mobile et du percuteur sont les mêmes dans le tir à simple charge que dans le tir à répétition. Poids de la cartouche 30. Hausse jusqu'à 2500 pas.

Une baguette brisée, dans les accessoires du soldat.

Empire d'Allemagne. La nouvelle arme, appelée communément fusil *Mauser*, est dite « modèle 1888 », calibre 8 mm. Elle est due à plusieurs spécialistes, qui ont créé surtout le petit calibre, le mécanisme à répétition avec chargeur sous la culasse, le tube d'acier revêtant le canon, la poudre à faible fumée, le projectile à enveloppe mécanique, la cartouche à cran circulaire remplaçant le bourrelet. Quant à la culasse mobile, on a conservé la construction à cylindre de 1871 et 1884, avec deux doubles mouvements pour ouvrir et fermer. Mais on a renoncé à la fermeture unilatérale, qui a été ingénieusement remplacée. Poids de la cartouche 27. Hausse jusqu'à 2000 m. Ce fusil a une baguette très-pratique, avec possibilité d'allonge.

L'*Angleterre* a le système dit Lee-Metford, officiellement appelé « modèle 1889 », calibre 7,7. La culasse mobile, cylindre ou boulon obturateur, s'ouvre et se ferme en deux doubles mouvements rectilignes et giratoires. Magasin Lee à 8 cartouches.

Chaque fusil a deux magasins, l'un restant constamment attaché au fusil, l'autre servant de rechange, dans la cartouchière. Cartouche poids 29 (?) Hausse jusqu'à 3500 yards.

Pour les autres détails, voir l'article de notre dernier numéro. Ce fusil a une baguette.

Fusil suisse à répétition, modèle 1889. Calibre 7,5. La partie

mécanique est due au colonel Schmidt, qui y a travaillé dès 1885, ensuite des propriétés ballistiques obtenues par le lieutenant-colonel Rubin avec son système de canon et de munition. Le magasin est de 12 coups, avec un chargeur à 6 cartouches sous la culasse mobile. Tir également rapide, soit à un coup, soit avec le magasin et le chargeur. Système d'obturation à mouvement rectiligne. Détente à double effet d'après le système allemand. Projectile cuirassé de Rubin, avec enveloppe de papier, modèle 1890. Poids de la cartouche 27,5. Hausse jusqu'à 2000 m. Point de baguette.

A ces renseignements, il y a lieu d'ajouter, pour être complet, ceux donnés par le colonel Schmidt sur les fusils ci-après :

Italie,	mod.	1871-82,	système	Vetterli-Vitali,	calib.	10,4 mm.
Hollande,	»	1871-88,	»	Beaumont-Vitali,	»	11
Turquie,	»	1887	»	Mauser,	»	9,5
Danemarck	»	1889	»	Krag-Jörgensen,	»	8
Belgique	»	1889	»	Mauser,	»	7,65

en renvoyant à cette belle publication pour les autres détails, donnés dans le texte et aux planches, sur les armes et les projectiles, soit des Etats sus-indiqués, soit des autres Etats de l'Europe.

Pour terminer, nous reviendrons à la remarque, faite précédemment, que tous ces fusils nouveaux, sauf le suisse et le français, sont munis d'une baguette.

Comment se fait-il que le fusil français manque de ce complément, — s'il est vrai qu'il en manque ? (car le secret qui a entouré la fabrication et qui entoure encore l'emploi du fusil Lebel ne permet pas d'être sûr que cet engin ne figure pas, de façon ou d'autre, dans les accessoires du soldat ou du chef d'escouade.) C'est ce que nous ne voulons pas rechercher ici.

Quoi qu'il en soit, il est certain que notre fusil suisse en est dépourvu, de toutes façons, et que cette lacune cause quelque étonnement.

Sans vouloir renouveler, à cette occasion, les grands debats qui furent provoqués, au siècle dernier, par le triomphe, à la bataille de Mollwitz, de la baguette de fer des Prussiens sur la baguette de bois autrichienne, et qui amena quelques années plus tard l'adoption de la baguette de fer dans toutes les armées européennes,[1] nous croyons qu'il est bon de ne pas attendre une autre

[1] En France en 1750.

bataille de Mollwitz pour examiner attentivement la question. En tout cas cette particularité au moins singulière de notre nouveau fusil mérite de ne pas passer inaperçue, si l'on veut lui assurer toute la confiance, de la part du soldat, à laquelle il nous semble avoir pleinement droit, sauf en ce qui concerne ce petit accessoire.

Jusqu'à présent on n'a qu'une seule explication de la suppression de la baguette : c'est celle donnée dans le livre du colonel Schmidt, page 43, en ces termes :

« La nouvelle poudre ne laissant que peu de crasse dans le canon, la baguette du fusil a été supprimée et remplacée par un cordeau, comme accessoire de l'arme.

» Pour nettoyer l'intérieur du canon avec le cordeau, il faut, dans la règle, deux hommes qui tiennent le fusil par les deux extrémités et qui font aller et venir le cordeau dans la prolongation aussi droite que possible de l'axe du canon, afin de ne pas endommager la bouche du canon et de ne pas user le cordeau trop rapidement.

» On veillera avec le plus grand soin à ce que les chiffons et le cordeau ne contiennent aucune malpropreté, sable, poussière, etc.

» En faisant aller et venir le cordeau dans le canon, on sortira entièrement le chiffon qu'on aura passé dans sa maille, afin qu'il ne puisse pas se retrousser dans le canon.

» La graisse d'arme prescrite pour l'usage militaire est celle qui dissout le mieux le peu de résidu de la nouvelle poudre. Pour nettoyer le canon, le chiffon qu'on passe dans la maille du cordeau sera légèrement graissé et remplacé ensuite par un chiffon sec. »

Cette indication confirme ce qu'on supposait; c'est que les inventeurs ne se sont préoccupés que de l'encrassement du tir, mais pas des autres causes d'obstruction du canon pouvant se produire en campagne. A ce sujet, on nous communique la lettre ci-après, qui nous paraît venir à point par les utiles renseignements qu'elle renferme.

Lausanne, 20 octobre 1891.

Mon cher et bien estimé collègue,

Une baguette au nouveau fusil ! Pourquoi faire ? me disiez-vous tout à l'heure, alors qu'ayant le plaisir de vous rencontrer dans la rue en courant à mon imprimerie, je n'avais pas le temps de vous développer une réponse digne de l'objet. Je me permets donc de

vous la tracer rapidement par ces lignes, ne sachant, puisque vous repartez demain, si j'aurai le plaisir de vous revoir.

Pourquoi cette baguette? Eh! tout simplement pour nettoyer le canon quand il se bouche par divers accidents, comme il en arrive souvent en campagne, en dehors de l'encrassement du tir, qui me semble avoir seul préoccupé MM. les inventeurs.

J'admets assurément qu'avec notre nouvelle poudre cet encrassement est si peu de chose que la ficelle, avec bout métallique et curette, suffit au nettoyage et qu'elle peut, ainsi que contre la poussière, suppléer la baguette supprimée.

Mais si le fusil tombe dans la boue, dans le sable, dans la terre meuble, dans la neige, et que le canon s'obstrue, ou si des débris de douille y restent, la ficelle devient impuissante à expulser ces corps durs ou adhérents, et l'emploi d'une forte baguette devient nécessaire, sous peine d'être momentanément désarmé. Il faut n'avoir vu aucun des innombrables fusils ramassés, pendant les dernières guerres d'Europe ou d'Amérique, sur les champs de bataille et dans leurs alentours, pour croire qu'on aurait pu les remettre en état de servir, dans cette même campagne, sans le secours de la baguette. Il en fut de même de milliers de fusils de toutes sortes jetés dans la neige du Jura par les infortunés soldats de Bourbaki, à leur entrée en Suisse en 1871.

Je puis vous citer en outre un cas où j'ai fait personnellement et à mon préjudice, comme chasseur, l'expérience de la fameuse ficelle.

Après la loi de 1876, qui interdit le fusil à répétition pour la chasse au chamois, je fis enlever d'un de mes Vetterlis d'ordonnance, de vieille ordonnance, 1870, mais d'excellent canon — à preuve que la semaine dernière encore, à notre tir de la Ponthaise, à 300 mètres, il m'a fait, à deux reprises, 3 cartons sur 5 balles — j'en fis enlever, dis-je, le magasin par notre habile armurier, M. Jean Siber. Du même coup il supprima la baguette et me la remplaça par le système de ficelle avec plomb et curette adopté pour le nouveau fusil. Je pratique donc depuis plus de douze ans cette jolie invention, et je dois dire que je l'ai plusieurs fois employée avec succès et sans désagrément.

Mais un beau jour il en fut tout autrement. C'était un beau jour de chasse d'après vendanges, région du Linleux près des Cornettes de Bize, au-dessus de Vouvry et du col de Vernaz (Valais). Le ciel était d'un bon teint gris d'automne, sans vent ni brouillard. Une neige fraîchement tombée, pas trop haute, ni trop tendre ni trop farineuse, facilitait la marche et la recherche des pistes. Arrivé à mon poste, sur un mamelon à petits sapins terminant une arête escarpée qui descendait d'un autre mamelon à une trentaine de pas au-dessus de ma tête, je vis bientôt, à environ 300 pas sous moi, déboucher trois chamois dans le couloir, monter quelques pas et le traverser à gauche.

Leur course étant plutôt rapide, je préférai ne pas tirer, vu qu'ils allaient dans la direction de mes compagnons et que j'étais sûr de les revoir du haut de l'arête. Je m'empressai donc de la gravir. Malheureusement pendant la grimpée et en employant ma crosse à piques comme piolet, le bout du fusil buta contre un amas de neige et s'obstrua. J'essayai de le déboucher avec le fil, avec le plomb, puis avec le doigt; vains efforts! Je ne réussis qu'à former un tampon de glace fermant mon canon plus hermétiquement encore. Je cueillis vite une petite branche de sapelot; mais cette baguette improvisée n'était ni assez longue ni assez droite pour faire l'office voulu.

Vous voyez ma tête!

Vous entendez les qualificatifs dont je chargeais la loi fédérale, le progrès, la ficelle, la neige, papa Siber! D'autant plus qu'arrivé au mamelon supérieur, je vois les trois chamois s'acheminer gentiment de mon côté.

Je me donnai le consolant plaisir de les ajuster, après avoir, bien entendu, retiré préalablement la cartouche, de crainte de faire sauter mon canon. Je pus tirer à blanc chacun d'eux à environ 120, 150 et 180 mètres, en m'accordant même l'agrément de réarmer et d'accompagner chaque coup de détente d'un *you!* trois fois répété, afin de les retourner vers les autres postes.

Au fond, cette chasse suffisait pleinement à mon amour-propre, ayant toujours eu plus de plaisir, une fois à portée de ces gracieuses bêtes, à les voir galopper qu'à les abattre. Mais cela ne faisait pas le compte de mes compagnons, qui m'avaient galamment cédé le meilleur poste; car à balle une pièce au moins nous eût échu en partage, tandis que nous rentrâmes bredouille ce soir-là.

En fait, je fus désarmé pendant plusieurs heures encore, c'est-à-dire jusqu'à ce que j'eusse rejoint un de nos chasseurs muni d'une baguette. Alors seulement, et avec force lazzis sur mon excellent canon, on parvint à le déboucher et à le mettre au niveau des vieilles carabines à capsule et à deux coups sur un seul canon, dont nos montagnards valaisans sont encore habituellement armés.

La même mésaventure ne pourrait-elle pas arriver, malgré la diminution de calibre, à notre nouveau fusil, si l'on n'y ajoute cet humble mais nécessaire complément d'une arme de guerre?

Espérant que vous trouverez ce vœu tout naturel et que, dans votre haute compétence en la matière, vous vous aiderez à ce qu'on y fasse droit pendant qu'il en est temps, chose d'ailleurs aisée,[1] je vous prie, cher ami et bien estimé collègue, de me croire toujours et quoi qu'il en advienne

Votre très dévoué,
Colonel LECOMTE

[1] En ajoutant, par exemple, au bout de baguette actuel deux autres bouts à vis, logés dans la crosse.